

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Kathleen Farmer

<https://www.cadre21.org/membres/a95549df3346af71f07c44aa>

Date d'obtention : 2020-11-07 17:27:31

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Premièrement, il est important de voir et soutenir l'élève qui informe l'adulte d'une situation de SEXTO afin d'avoir les informations les plus précises possible sur la situation.

Il est important de se servir de la grille d'évaluation du programme SEXTO afin de guider nos décisions et interventions. Elle nous permettra de prendre le bon enlèvement efficace.

Donc, je fais une première rencontre avec le jeune qui dénonce. Je rencontre aussi la personne qui a envoyé un sexto (si ce n'est pas la personne qui dénonce). Cela me permet de mieux être informé de la situation. De plus, si l'élève a une image dans son cellulaire, je confisque le cell.

Ensuite, je rencontre toutes les autres personnes pouvant avoir eue la photo.

Enfin, une fois que j'ai assez d'information je communique le policier-scolaire (et les parents selon la situation).

Je comprend aussi que si les jeunes ne collaborent pas, je communique rapidement le policier-scolaire.

Si récidive, je dois faire l'intervention, mais le policier est impliqué plus rapidement.

Il est important de ne pas oublier de m'assurer dans les prochains jours que la victime soit en sécurité à l'école et que la situation est bien terminée.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

En tant qu'intervenante, je dois commencer à remplir la grille avec la personne qui dénonce, c'est le début de l'intervention. Il est important d'avoir les bonnes informations afin de guider la suite. Cette grille doit aussi se faire avec les témoins, jeunes qui ont reçus les dites photos.

Je dois ajuster mon intervention selon la volonté des jeunes à collaborer. Si refus, je contacte le policier-scolaire ou le poste de police.

De plus, je dois ajuster mes actions en fonction des informations que les jeunes me donnent (exemple: un jeune qui cache l'information versus celui qui collabore)

Je ne dois pas accepter des mandats venant des policiers qui sort de notre mandat scolaire. Cependant, une collaboration étroite est nécessaire pour aider à préserver l'intégrité de nos jeunes dans les cas de sextage.

Enfin, nous sommes également plus en mesure d'évaluer si on est en présence d'un acte impulsif ou malveillant à l'aide de la trousse Sexto.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je trouve qu'il faut une très bonne collaboration avec la Régie de Police ou le policier scolaire pour être efficace dans cette intervention surtout si des jeunes refusent de nous aider, de collaborer dans cette intervention.

En tant que responsable de l'encadrement à mon école secondaire, j'ai eu à faire différentes interventions à ce niveau, je ne vois donc pas d'étape «délicate».

Ce que je retiens cependant, c'est l'importance de ne pas voir les dites images. Et, avec la grille cela ne devient plus nécessaire car les questions sont précises et amènent un portrait clair de la situation qui guidera mes interventions.

Je trouve que cette trousse SEXTO guidera d'avantage ma démarche et consolidera la cohérence de mes interventions dans le doute.

La démarche est claire donc l'ensemble des acteurs impliqués pourra suivre le même enlignement, agir en cohérence afin d'aider nos jeunes. Cela évitera les ambiguïtés et amènera une rapidité d'exécution afin de diminuer le plus les impacts de la divulgation, propagation des Sexto.